

## COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL « EMPLOIS » DU 9 FÉVRIER 2023

L'administration a organisé un groupe de travail « Emploi » jeudi 9 février.

Malheureusement en raison de l'actualité sur le dossier des retraites, celui-ci n'a pas pu être mené à son terme et toutes les questions soulevées par les documents de l'administration n'ont pas trouvé réponse. L'USD-FO rappelle, s'il est encore nécessaire, notre opposition au projet de la réforme des retraites. Toutefois, l'USD-FO ne souhaite pas mélanger les discours et la défense des emplois au sein de notre administration est une de nos priorités en tant que syndicat professionnel responsable ; pour qu'il y ait des retraites à sauvegarder encore faut-il qu'il y ait des emplois !

Amandine SERRA, Laurent-Théo JOLY et Nicolas TREMOLLET représentaient l'USD-FO.

### I – ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE RÉFÉRENCE 2023 : UNE PRÉSENTATION TRONQUÉE

L'administration a présenté les (très) grandes lignes des effectifs de référence 2023.

Il en ressort **des effectifs de référence 2023 pour la DGDDI de 17 041 agents : -32 ETP**

**Mais où sont donc passés les renforts annoncés à chaque intervention publique du Ministre ? Où sont les effectifs liés à nos nouvelles missions ?**

De surcroît, **cette présentation est particulièrement insatisfaisante, car elle n'intègre pas l'impact du transfert des missions fiscales !** Or la direction générale a demandé depuis le mois d'octobre leurs évaluations de transfert de charge aux différents directeurs.

Dans ces conditions quel est l'intérêt d'un tel exercice si ce n'est pour donner l'impression d'une concertation en réalité inexistante.

Le reste des éléments portés à la connaissance de vos représentants n'est pas davantage plus précis :

### **153 créations d'emplois contre 164 destructions pour la DGDDI**

#### **Surveillance : 52 créations / 62 destructions**

- **Créations SU** : sur les 52 emplois créés, 42 au titre du renforcement LCF dans certaines unités (plan tabacs, lutte contre la criminalité portuaire...) sans plus de précisions.

- **Destructions SU** : 62 emplois « sur des structures pour lesquelles le positionnement d'agents de la surveillance n'est plus pertinent (certains GIR) ou sur des brigades dont l'activité a évolué (sic). **Il est indiqué que certaines économies seront déterminées en cours de gestion, en fonction des mouvements des agents : quelle gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs !**

#### **OP/CO-AG : 101 créations / 102 destructions**

- **Créations AG-CO** : 60 pour la seule mission de contrôle du e-commerce, 19 seulement pour la reprise des contrôles CCRF en frontières, 12 à la DNRED pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les créations semblent bien en deçà des enjeux.

- **Destructions AG-CO** : « des économies motivées par l'évolution de l'activité constatée dans certaines structures » sans aucune autre justification, et alors que ces chiffres n'intègrent pas l'actualisation du transfert des missions fiscales.

**Pour l'USD-FO cette présentation démontre qu'il est illusoire et dangereux, car trop hypothétique, d'aborder le sujet des effectifs sans évoquer celui des missions.**

## **II – EFFECTIFS : DE NOUVELLES MENACES SE PROFILENT**

A l'occasion de ce groupe de travail, l'administration annonce qu'elle va « objectiver la charge de travail dans les services », autrement dit vérifier si le niveau des effectifs correspond à l'activité du service, on imagine à quels desseins.

Une mission de l'IS s'est déjà intéressée aux pôles RH et au PLI. La DG a élaboré des critères pour les bureaux, les brigades mais aussi les SRE et SRA.

Les organisations syndicales n'ont pas été associées. Nous ne connaissons pas les critères (objectifs?) sur lesquels reposent ces évaluations de charge ni qui les a déterminés ? L'USD-FO est en droit de se demander si les OS ne sont que des chambres d'enregistrement aux yeux de la direction générale.

Il est, d'autre part, annoncé que **des simplifications et allégement de tâches sont déjà à l'étude - avec quel impact sur les effectifs?**- en matière de :

- **gestion des aides aux buralistes**
- **dédouanement des véhicules et des déménagements**
- **modalités de remboursements**
- **gestion des bouilleurs de cru**
- **formalités à la frontière suisse**

En réponse à la déclaration préalable de l'USD-FO, Mme la directrice générale indique qu'il ne s'agit pas de réformes mais de véritables simplifications de process destinées à des « allègements de charge », sans impact sur le schéma d'emplois de la douane.

### **III – QUELLE AMBITION POUR LE RECRUTEMENT EN DOUANE ? LA DGDDI EST-ELLE DEVENUE UNE ADMINISTRATION DE SECOND PLAN ?**

L'administration a présenté des chiffres alarmants concernant le recrutement dans notre administration.

En 2023, 854 sorties sont prévues (principalement des départs en retraite). Mais les sorties « temporaires » (détachement) sont multipliées par deux. Est-ce la conséquence d'un choix délibéré de la part de l'administration ou d'un manque d'anticipation ?

Parallèlement, **70 % des recrutements en douane s'effectueront par concours et 30 % via des modes externes (détachement, contractuels...).**

Ce phénomène est particulièrement marqué **en AG-CO puisque 40 % d'arrivées seront constitués de contractuels et de titulaires d'autres administrations.**

Si ces collègues sont principalement recrutés sur des postes particulièrement techniques (systèmes informatiques, logistique, affaires juridiques, aéromaritime...), ce champ de compétence s'élargit, y compris dans les directions déconcentrées.

**En quatre ans, le nombre de contractuels en douane a augmenté de 120 %!**

L'USD-FO ne rejette pas par principe le recours à des personnes extérieures à notre administration mais s'inquiète de l'explosion de ces recrutements depuis ces derniers temps.

Nous avons certes parfois besoin de ces collègues pour occuper des emplois vacants et apporter leur technicité. Mais quelle est la vision à moyen terme du recrutement par l'administration ? Quelles sont les dispositions pour que ces nouveaux collègues s'intègrent facilement en douane ?

Dans le même temps, on nous indique que **les concours des douanes voient le nombre d'inscrits chuter, la palme revenant au concours d'inspecteur avec -40 % d'inscrits en 3 ans.**

**La désaffection du concours d'inspecteur est la conséquence logique de toutes les carences soulignées depuis des années par l'USD-FO auxquelles l'administration n'apporte aucune réponse, en terme de mobilité ou de promotion, et qui ont été au contraire aggravées par les LDG.**

Face à cette désaffection, l'administration souhaite renouveler la communication à destination des candidats aux concours, renforcer la visibilité de la douane auprès des étudiants et des demandeurs d'emploi, professionnaliser la fonction de recrutement externe...

Programme ambitieux sur le papier mais **quelles actions concrètes**, selon quel calendrier, et surtout **QUI** en sera chargé ? Le bureau RH1, la DNRFP, les directions...avec quels effectifs ?

**Pour l'USD-FO cette présentation démontre que la douane n'est plus une administration attractive.**

**70 % de recrutement externe et 30% de recrutement externe : est-ce le choix que nous voulons pour notre administration ?**

**Si la direction générale semble prendre conscience du problème, un simple plan d'action ne pourra contrebalancer les inquiétudes d'éventuels candidats face l'avenir de notre administration, au devenir de son réseau et aux menaces pesant sur les carrières en douane.**

\*\*\*\*\*

Nous rejoindre : cliquer [ICI](#) (SNCD-FO) ou [ICI](#) (SND-FO)

